

# Nuit du Droit : rapprocher les citoyens de la Justice

Ce lundi 4 octobre, aura lieu la Nuit du Droit. A cette occasion, la Justice ouvre ses portes et propose de nombreux débats, des ateliers mais aussi des projections de films ou des mises en situation. Ces rencontres auront lieu un peu partout en France, mais aussi en Occitanie.

Publié le 04/10/2021 à 07h00



La Cour d'Assises de Toulouse (illustration). Lundi 4 octobre, les tribunaux, mais aussi les juridictions civiles ou administratives vont ouvrir leurs portes au public, afin de rapprocher les citoyens de la justice. • © Pascale Danyel/Radio France/Maxppp

- [Haute-Garonne](#) • [Toulouse](#)

Créée en 2018 par Laurent Fabius à l'occasion du 60ème anniversaire de l'adoption de la Vème République, la "Nuit du Droit" est devenue un rendez-vous annuel pour les citoyens en quête d'informations sur le fonctionnement de la Justice française. L'occasion d'échanges avec tous ceux qui font le droit et l'appliquent au quotidien. Jacques Boulard, premier président de la Cour d'appel de Toulouse, nous en dit plus.

## **C'est quoi la Nuit du Droit ?**

L'idée c'est d'organiser le soir - mais aussi en journée - des manifestations de toutes sortes sur les différents thèmes du droit. Cette manifestation aura lieu dans les tribunaux, les juridictions administratives aussi, bref toutes les instances qui contribuent à rendre la Justice. L'objectif c'est d'ouvrir la Justice aux citoyens, afin qu'ils en comprennent le fonctionnement. Et de mettre en valeur la place du droit dans la société. Comme un élément protecteur des libertés individuelles, mais aussi comme garant de la sécurité juridique du citoyen. La Justice permet de régler pacifiquement des différends entre les gens, c'est aussi cela que nous voulons mettre en valeur.

## **Est-ce à dire que la Justice est peu connue par nos citoyens ?**

Oui, certains ne connaissent la Justice qu'à travers des films ou les informations à la télé ou les journaux. Quand on parle de procès ou de fait divers par exemple. La Justice est peu connue en France, d'ailleurs son fonctionnement est très peu enseigné dans les écoles. La population ignore parfois ce qu'on appelle la justice du quotidien. La Justice permet de régler des litiges et il faut y être confronté pour s'en rendre compte vraiment. La "Nuit du Droit" permet justement de promouvoir la règle du droit et de montrer ce que les acteurs de la Justice font au quotidien.

## **Est-ce qu'on pourra se faire conseiller sur des cas personnels ?**

Non, ce n'est pas le but de cette manifestation. Il ne faut pas la confondre avec la "Journée d'accès au droit" par exemple où certaines structures proposent de dialoguer avec un avocat, une association, un conciliateur de justice, un notaire. Le justiciable a aussi la possibilité de faire appel gratuitement aux Maisons de Justice et du Droit qu'on trouve dans beaucoup de villes. La "Nuit du Droit", c'est l'occasion de découvrir le fonctionnement général de la Justice, de s'informer, pas d'être conseillé sur telle, ou telle affaire.

## **Concrètement dans notre région, qu'est-ce qu'il y aura comme manifestations ?**

Il y a plusieurs manifestations dans notre région. À Toulouse, à la Cour d'appel, il y aura un atelier de simulation d'un procès pénal par exemple, consacré à la justice des mineurs. Il y aura aussi des débats, des expositions, des projections de films, même des créations artistiques. Le programme est très riche. C'est pour tous les âges et cela permet vraiment de mettre en valeur le fonctionnement de la Justice en France.

Pour plus d'informations sur les manifestations proposées, rendez-vous sur le site internet : [lanuitdudroit.fr](http://lanuitdudroit.fr)

Christophe Neidhardt